



**AGRANDISSEMENT DU LIEU
D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) SITUÉ
SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'HÉBERTVILLE-STATION**

Date du dépôt : 14 octobre 2025

Par : M. Luc Simard, Préfet

BAPE – Dépôt des mémoires

Agrandissement du lieu d'enfouissement technique situé sur le territoire de la municipalité d'Hébertville-Station

MRC Maria-Chapdelaine

Monsieur le président,

Dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station, la MRC de Maria-Chapdelaine est heureuse de déposer ce mémoire en appui au projet. C'est à titre de préfet de la MRC que je prends la parole, et je tiens à préciser que je siège également au conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles (RMR) du Lac-Saint-Jean, à titre de président de l'organisme.

Lorsque je me suis lancé en politique, c'était avec le désir sincère de contribuer à changer les choses, même modestement. Comme vous le savez, il faut beaucoup de persévérance et une bonne dose d'audace pour croire que nous pouvons réellement faire une différence. À mon arrivée à la Régie, regroupant 7 élus représentant 36 municipalités et la communauté ilnu de Mashteuiatsh, j'ai vite perçu un vent de possibilités.

Avec une équipe compétente et engagée, j'ai compris que nous pouvions transformer cette organisation, encore jeune – à peine 20 ans d'existence – en un acteur incontournable de la gestion environnementale et du développement durable au Québec. La vision des élus fondateurs, qui souhaitaient à la fois développer une expertise et bâtir une véritable économie verte, s'est révélée juste.

Nous avons fait le choix judicieux de gérer nous-mêmes l'ensemble de nos opérations. Force est d'admettre que ce choix s'est avéré porteur : depuis sa création, la Régie a investi plus de 100 millions de dollars publics dans 21 plans d'opération, créé plus de 100 emplois directs et autant indirects, et administre aujourd'hui un budget annuel dépassant 40 M\$ — l'un des plus importants de la région.

Mais aujourd'hui, c'est vers l'avenir que nous devons nous tourner, et l'agrandissement du LET d'Hébertville-Station s'inscrit dans cette continuité. Certains diront que l'enfouissement est un « mal nécessaire ». Je préfère dire qu'il constitue un maillon essentiel de l'échiquier de notre gestion intégrée des matières résiduelles. Depuis 2008, la Régie a construit deux LET, réalisé deux études d'impact et tenu deux bureaux d'audiences publiques. Des millions de dollars et des milliers d'heures de travail d'experts y ont été consacrés.

Nous avons su innover, notamment en établissant un véritable partenariat avec les municipalités hôtes et les citoyens voisins. À titre d'exemple, nous avons mis en place un programme de cohabitation prévoyant des compensations ou la prise en charge des pertes de valeur des propriétés lors de leur vente. Nous poursuivons également un dialogue constant avec la population, dans un processus d'amélioration continue, afin que nos programmes répondent à leurs préoccupations réelles.

À titre de représentant régional siégeant à différentes tables provinciales de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), je peux témoigner que notre organisation est à l'avant-garde. À chaque fois que nous discutons des matières résiduelles, je constate avec fierté que la RMR du Lac-Saint-Jean se trouve « à des années-lumière » de nombreuses autres régions du Québec, tant par la qualité de ses infrastructures que par ses pratiques de gestion.

En conclusion, à titre de préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, je suis extrêmement fier de faire partie d'une organisation visionnaire comme la RMR. Je rends hommage aux élus fondateurs qui ont eu le courage d'imaginer un tel regroupement et je réitère ma confiance envers le projet d'agrandissement présenté aujourd'hui.

Monsieur le président, nous avons devant nous un projet solide, porté par une organisation exemplaire.

Je vous remercie de votre attention.

Luc Simard, préfet

MRC Maria-Chapdelaine